



LE GUIDE SMEBA

Réussir sa vie
étudiante
à l'université:
**simple comme
Smeba!**



SMEBA

Groupe **Harmonie**



Simple comme Smeba

**Sécurité sociale
étudiante,
mutuelle
complémentaire,
assurances
à l'étranger
et plus si affinités...**

**Simple comme
Smeba!**

**Pour bien réussir ses études,
il faut bien gérer son quotidien.**

La Sécurité sociale, c'est obligatoire!

Page 6

Une complémentaire santé adaptée, c'est futé!

Page 14

Les assurances à l'étranger, c'est plus sûr.

Page 18

Entraide et santé, c'est essentiel.

Page 20

**Tous les bons conseils de Smeba tout au long
de l'année, à suivre dans les mini-guides Smeba,
avec les meilleures solutions de financement,
le logement qui va avec, et tout pour une santé de fer!**

www.smeba.fr



Choisir Smeba c'est choisir un centre de Sécurité sociale efficace!

Étudier, c'est changer de vie. Nouvel emploi du temps, nouvelles responsabilités, mobilité et encore plus de liberté: on s'organise pour profiter à fond de ces opportunités. Quand on s'inscrit en première année d'études, il faut choisir la mutuelle étudiante que l'on aura à ses côtés tout au long des années qui viennent. Pour être tranquille, rien ne vaut une mutuelle bien gérée, efficace et innovante...

Le bac en poche, ça y est, vive la vie d'étudiant! Tout un programme... mais pour qu'il soit idyllique, il faut être bien préparé et bien encadré. Parce que la vie de l'étudiant est spécifique, qu'elle n'est ni celle d'un adolescent insouciant, ni encore celle d'un adulte complètement autonome, parce qu'elle a ses exigences propres, on s'adapte. Il faut apprendre à gérer son budget: ne pas être à découvert, obtenir vite ses remboursements de frais de santé et profiter de bons plans. Il faut organiser son temps entre travail et loisirs, mais aussi équilibrer son hygiène de vie c'est-à-dire... bien se nourrir, suffisamment dormir; faire la fête, mais pas trop, faire du sport, mais pas n'importe comment; gérer son stress; voyager, se cultiver, trouver un stage et s'assurer qu'en cas de pépin on aura une bonne assurance à ses côtés.

Une Sécurité sociale rien que pour les étudiants

Accéder à l'autonomie médicale, c'est déjà le début d'une certaine indépendance. Disposer d'un régime spécifique réservé aux étudiants, c'est bénéficier de l'expertise d'un interlocuteur unique qui apporte une réponse adaptée aux questions de la vie étudiante.

Faire le bon choix

Les services proposés par les différentes mutuelles étudiantes ne sont pas toujours identiques, et c'est ce qui fait la différence. Il est donc essentiel de se renseigner sur les délais de prise en charge et de remboursement, la réactivité et l'expertise des interlocuteurs, la simplicité des formalités et

Maman,
t'as pas
20€?

99 % des étudiants
renouvellent leur affiliation
à Smeba chaque année

**Depuis plus de 40 ans, Smeba,
centre de Sécurité sociale,
gère la santé des étudiants.**

Mutuelle étudiante de proximité, Smeba gère leur couverture santé sur l'ensemble du territoire national, mais aussi à l'étranger en cas de mobilité internationale. Choisir Smeba, c'est choisir l'expert de l'Assurance maladie des étudiants:

- 1 seul clic pour s'inscrire.
- 1 interlocuteur unique pour toutes les démarches tout au long des études.
- Remboursements des frais de santé en 48h maximum.
- Aux côtés des étudiants partout, tout le temps.

www.smeba.fr

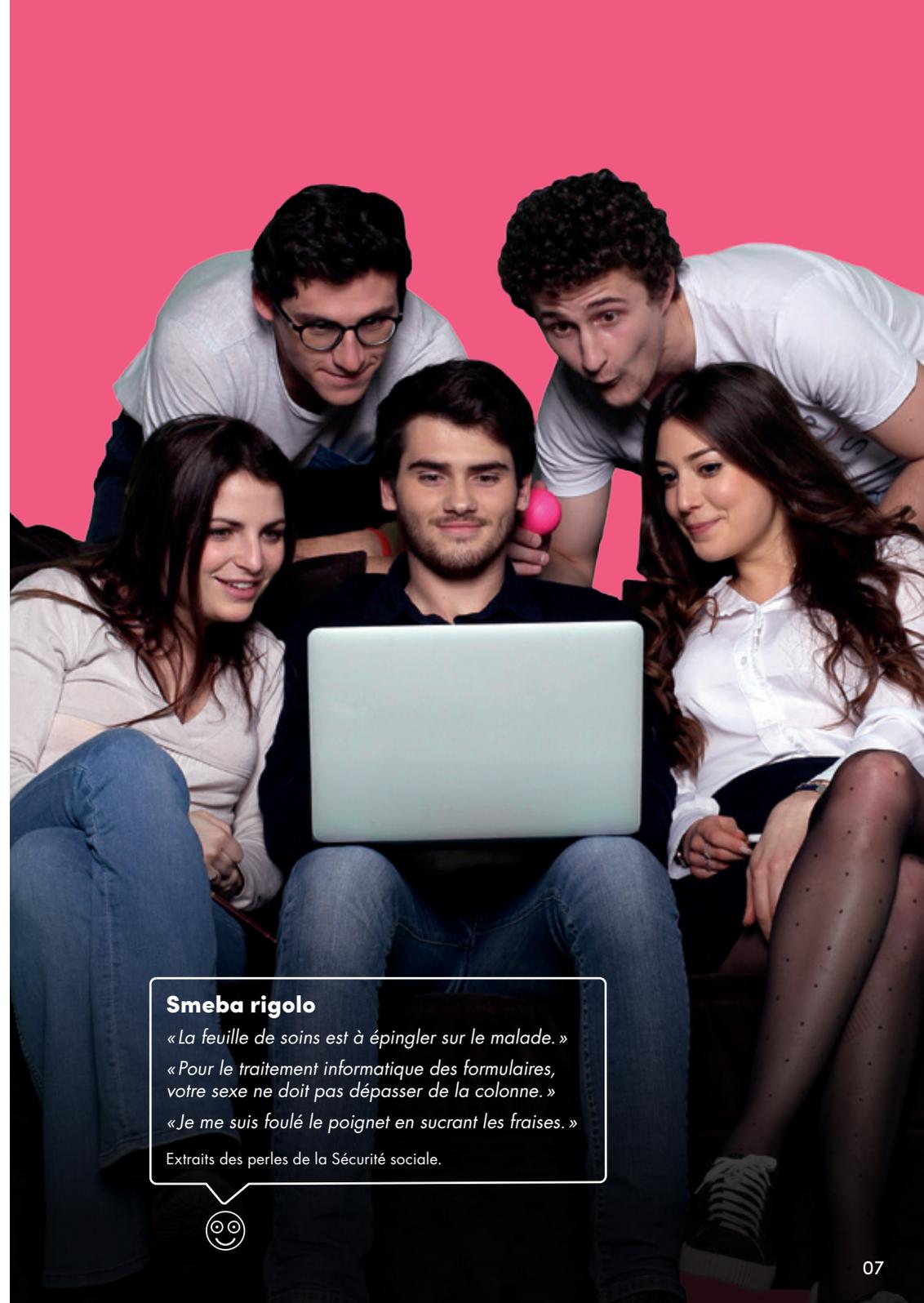


la qualité de gestion. Smeba a, depuis sa création, affilié plus de deux millions d'étudiants, dont elle connaît parfaitement les exigences. Smeba bénéficie d'une confiance sans cesse renouvelée grâce à sa gestion responsable et engagée, sa qualité et sa rapidité de services. Engagement, simplicité, responsabilité, transparence et fiabilité: le contrat de Smeba dépasse sa mission de service public pour accompagner les étudiants au quotidien, tout au long de leurs études, partout en France et à l'étranger.

Il n'y a plus qu'à suivre le guide!

La Sécurité sociale, c'est obligatoire!

En même temps que l'inscription en première année d'études supérieures, s'impose l'inscription au régime de Sécurité sociale étudiante. C'est obligatoire, et cela nécessite de faire le bon choix... Pour bien s'y retrouver, petite revue de détails de ce qu'il ne faut pas louper.



Smeba rigolo

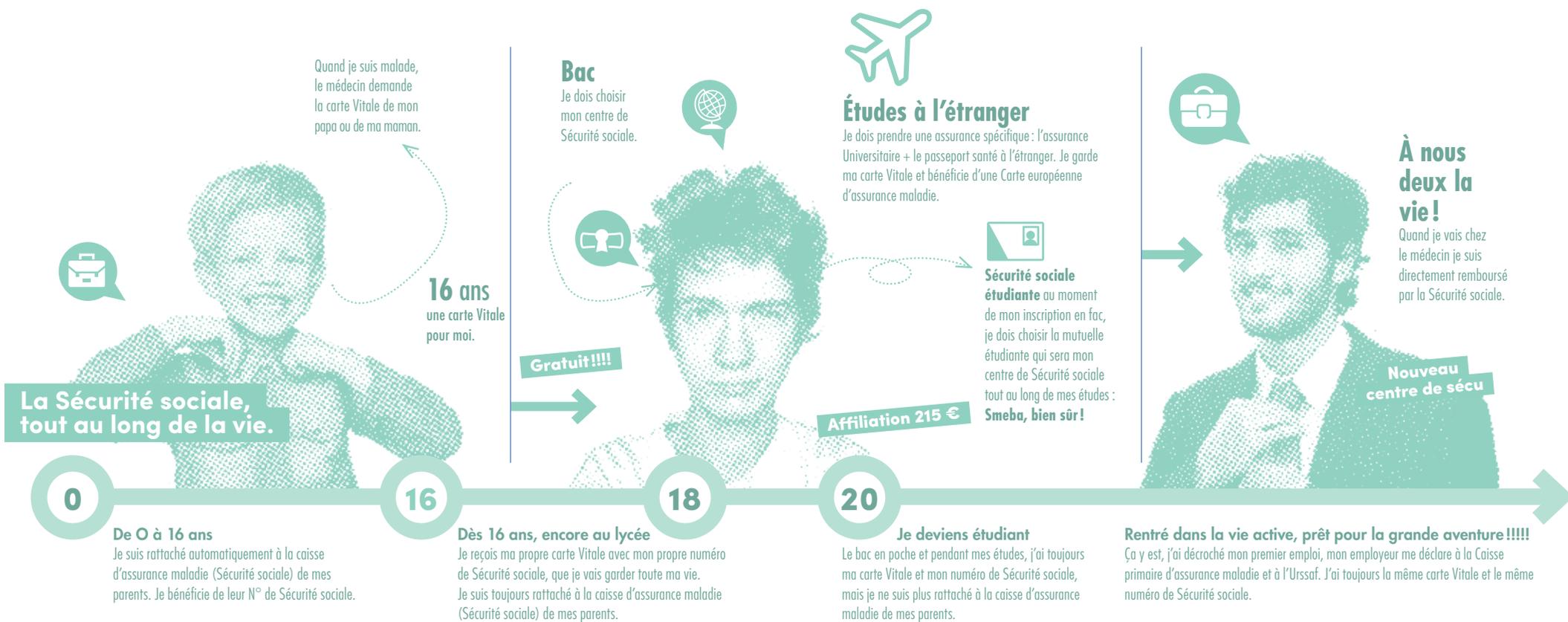
« La feuille de soins est à épingler sur le malade. »

« Pour le traitement informatique des formulaires, votre sexe ne doit pas dépasser de la colonne. »

« Je me suis foulé le poignet en suçant les fraises. »

Extraits des perles de la Sécurité sociale.





Smeba, le centre de Sécurité sociale rien que pour les étudiants

Devenir étudiant, c'est devenir autonome... Ou presque! En tout cas, en ce qui concerne l'affiliation à la Sécurité sociale, on quitte obligatoirement la caisse d'assurance maladie de ses parents pour s'affilier à un centre de Sécurité sociale étudiant, et ce dès l'inscription dans un cursus d'études supérieures. C'est le seul moyen d'être ainsi remboursé de ses frais de santé, pendant toute la durée des études.

Cette affiliation est gratuite jusqu'à 20 ans, sauf exception (Cf le tableau page suivante). C'est aussi le cas pour les étudiants boursiers, sans condition d'âge. Si l'anniversaire des 20 ans ne tombe pas pendant l'année universitaire à venir (soit entre le 1^{er} septembre de l'année en cours et le 31 août de l'année suivante), rien à payer, donc.

En revanche, dès 20 ans révolus, l'affiliation au régime étudiant est payante : 215 € pour l'année 2016-2017.

Choisir Smeba, c'est choisir l'efficacité

C'est au moment de l'inscription dans l'enseignement supérieur qu'il faut choisir la mutuelle étudiante qui fera office de centre de Sécurité sociale. Si les taux de remboursement sont identiques pour le volet « Sécurité sociale », il faut soigneusement comparer les modalités proposées par les différentes mutuelles étudiantes. Avec Smeba, les délais d'inscription sont ultra rapides, le remboursement est garanti en 48 h. L'espace personnel en ligne, mis à disposition de chaque étudiant, permet de gérer en temps

réel toutes ses demandes, et de suivre ses remboursements. Et en cas de besoin, il y a toujours une agence Smeba à côté de chez soi, avec un conseiller à l'écoute et des solutions pertinentes et immédiates. Partout en France, Smeba fonctionne avec des mutuelles étudiantes partenaires pour suivre le cursus des étudiants tout au long de leur parcours.

Choisir son centre de Sécurité sociale, c'est simple comme Smeba!

L'inscription à la Sécurité sociale se fait au moment des inscriptions à l'université, en ligne.

4 étapes à suivre pour être vite et bien remboursé:

- 1 Déterminer sa situation : âge, régime des parents (Voir tableau ci-contre).
- 2 S'inscrire à la Sécurité sociale Smeba : cocher la bonne case.
- 3 Transmettre son RIB à Smeba : depuis son espace personnel.
- 4 Smeba rembourse en moins de 48 h par virement.

Smeba : ce n'est pas sorcier d'être bien remboursé!

- 1 seul clic pour s'inscrire.
- 1 interlocuteur unique pour toutes les démarches.
- Remboursements en 48 h maximum.
- Au côté des étudiants partout, tout le temps...

www.smeba.fr



Qui paie quoi et quand?

La cotisation à la Sécurité sociale étudiante est à régler à l'université (215 € en 2016-2017). Les boursiers sont exonérés de la cotisation. En cas de situation particulière : se renseigner auprès d'un conseiller Smeba.

| Profession du parent | Jusqu'à 19 ans inclus Âge au 31/08/2018 | 20 ans Âge au 31/08/2018 | 21 à 28 ans Âge au 31/08/2018 |
|--|--|--|--|
| TRAVAILLEUR SALARIÉ OU ASSIMILÉ Salaré du privé, praticien et auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, Banque de France, ouvrier d'État, magistrat, CCI de Paris, Caisse des dépôts, artiste auteur, demandeur d'emploi, Comédie Française, Théâtre National de l'Opéra. | Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET GRATUITE | Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE Gratuite pour les boursiers | Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE Gratuite pour les boursiers |
| TRAVAILLEUR NON SALARIÉ OU DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIFIQUE Artisan, commerçant, industriel, profession libérale, EDF, ENGIE, RATP, mines, militaire, clerc et employé de notaire, CFE, cultes, sénat, frontaliers Allemagne, Belgique. | Maintien de la Sécurité sociale DES PARENTS | Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE Gratuite pour les boursiers | Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE Gratuite pour les boursiers |
| AUTRES PROFESSIONS DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIFIQUE Assemblée Nationale, Marine Marchande, Grand port de Bordeaux. | Maintien de la Sécurité sociale DES PARENTS | Maintien de la Sécurité sociale DES PARENTS | Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE Gratuite pour les boursiers |
| SNCF (agent titulaire) | Maintien de la Sécurité sociale DES PARENTS | | |

Cas particuliers

Étudiants salariés : exonérés de la cotisation à la Sécurité sociale étudiante si le contrat de travail est valable pour toute l'année universitaire du 01/09/2017 au 31/08/2018 à raison de 150 h/trimestre ou 600 h/an.



Des questions?

Faut-il prévenir la caisse d'assurance maladie des parents au moment de l'inscription?

L'établissement scolaire se charge des formalités d'inscription à la Sécurité sociale étudiante. Il n'y a donc pas de démarche particulière à faire.

Est-ce que cette inscription est gratuite?

Le montant de la cotisation est fixé chaque année par arrêté ministériel. Pour l'année universitaire 2016/2017, la cotisation est de 215 €. Cette inscription peut être gratuite sous certaines conditions (si l'étudiant est boursier, par exemple).

Comment les dépenses de santé sont-elles remboursées?

Le remboursement est réalisé par la mutuelle étudiante choisie lors de l'inscription universitaire. Il est donc important de se renseigner sur les modalités et délais d'inscription et de remboursements pratiqués par chacune des mutuelles étudiantes, pour faire le bon choix... et ne pas attendre trop longtemps l'argent sur son compte.

Faut-il changer de médecin traitant?

Non. Lorsqu'un étudiant tombe malade loin de chez son médecin traitant, il peut consulter un autre médecin. Il précisera sa situation d'éloignement sur sa feuille de soins, et sera remboursé normalement.

En cas de changement de médecin traitant, (pour des raisons de lieu d'études par exemple), il faudra adresser un nouveau formulaire de déclaration de médecin traitant à la mutuelle étudiante choisie pour gérer le remboursement (rapide) des soins.

Faut-il demander une nouvelle carte Vitale?

Non, la carte Vitale reçue à l'âge de 16 ans est définitive. Il faut simplement la mettre à jour, une fois l'inscription réalisée (en agence Smeba, dans toutes les bonnes pharmacies, cliniques ou hôpitaux).

Smeba, un seul interlocuteur depuis l'inscription jusqu'au remboursement

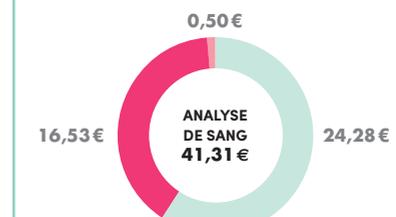
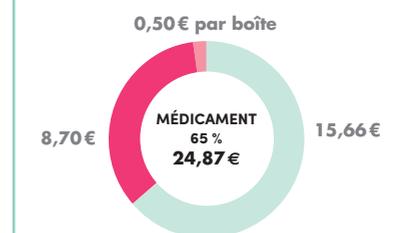
Faut-il changer de médecin traitant?



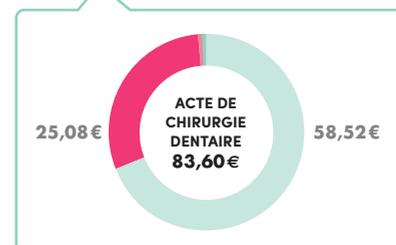
Un conseiller Smeba est toujours à l'écoute : voir toutes les coordonnées des agences en page 25 ou www.smeba.fr



Alexis, en première année de droit, est souffrant et consulte son médecin. Celui-ci lui prescrit des médicaments et une analyse de sang.



Léa, en BTS, consulte un dentiste.



Remboursement de la Sécurité sociale
Reste à charge
Participation Forfaitaire

Une complémentaire santé adaptée, c'est futé!

Parce que la Sécurité sociale ne rembourse pas tout, une complémentaire santé est indispensable. Smeba, gérée par des étudiants, connaît parfaitement leurs besoins, et aussi leurs moyens. Une gamme simple et au plus près de leurs exigences est ainsi proposée. De l'essentielle à la plus complète, on y trouve des garanties à choisir en fonction de ses propres spécificités.



Les complémentaires santé

Ne pas y penser ne serait pas prudent!

Tout va bien quand tout va bien... Jamais malade, l'étudiant ne voit pas pourquoi prendre une « complémentaire santé » pour couvrir d'éventuelles dépenses de santé, qui, c'est bien connu, n'arrivent qu'aux autres. Pourtant un étudiant peut être confronté au stress, à la fatigue, aux accidents sportifs, à la contraception... On n'imagine pas ce que la vie réserve à la jeunesse! Alors mieux vaut anticiper. La Sécurité sociale remplit son rôle de protection sociale, mais elle rembourse de moins en moins bien de plus en plus de dépenses. Quand une consultation médicale coûte 25 €, elle ne rembourse que 16,80 € moins 1 € de franchise, soit 15,80 €. Comment compléter la différence? Soit en conservant la mutuelle des parents, soit en adhérant à une nouvelle mutuelle.

Bien choisir sa mutuelle complémentaire avec les offres Smeba sur mesure

Pour les étudiants qui ne peuvent plus bénéficier de la mutuelle de leurs parents ou qui doivent payer un supplément pour en bénéficier, il s'avère plus économique de s'adresser à une mutuelle étudiante, souvent plus adaptée pour couvrir des besoins spécifiques. Forte de son expérience et de son expertise en garanties santé, Smeba a mis au point quatre formules de garanties différentes et adaptées à des cas de figure bien distincts, spécialement étudiées pour les étudiants.

Smeb'1

5 €

par mois

Met à l'abri des gros imprévus :

- Hospitalisation
- Généraliste
- Pharmacie SMR majeur.

Smeb'2

20 €

par mois

Rembourse les dépenses de santé courantes : hospitalisation, généraliste, spécialiste, pharmacie, radiologie, analyses, para-médical, optique, dentaire et offre des forfaits médecines douces, contraception, lunettes, fractures, etc...

Smeb'3

34 €

par mois

En plus du remboursement des dépenses de santé courantes : hospitalisation, généraliste, spécialiste, pharmacie, radiologie, analyses, para-médical, optique, dentaire, elle prend en charge des besoins plus spécifiques tels que l'optique et le dentaire et offre des forfaits lunettes, lentilles, dentaire, orthopédie, médecines douces, contraception, fractures.

Smeb'autonomie

12 €

par mois

Rembourse les dépenses de santé courantes : hospitalisation, généraliste, spécialiste, pharmacie, radiologie, analyses, para-médical, optique, dentaire.



Vitamine's: la garantie qui dope la mutuelle parentale

La garantie Vitamine's, imaginée par Smeba, améliore la prise en charge des soins, en complétant le remboursement de la mutuelle des parents.

Vitamine's, des forfaits spécifiques et adaptés

| | |
|--|--------|
| Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale | 80 € |
| Contraceptifs féminins | 40 € |
| Préservatifs masculins | 10 € |
| Prescription pharmaceutique | 20 € |
| Forfait fracture | 80 € |
| Forfait médecine douce : ostéopathie, homéopathie, acupuncture, consultation diététicien et consultation psychologue | 30 € |
| Fonds d'entraide mutualiste | Inclus |
| Priorité santé mutualiste | Inclus |
| Assurance universitaire | Inclus |
| Responsabilité vie étudiante | Inclus |
| Perte de clés, bagages, papiers... | Inclus |
| Prévoyance examen | Inclus |
| Individuelle accident | Inclus |
| Rente événement familial | Inclus |
| Assurance à l'étranger | Inclus |
| Conseils juridiques par téléphone | Inclus |
| Assurance stages médicaux et para médicaux | Inclus |
| La santé connectée : Betterise | Inclus |

Vitamine's
37 €
par an

37 € par an pour compléter la mutuelle de vos parents

Lucie, 19 ans, bénéficie de la mutuelle de ses parents, mais a souscrit en plus la sur-complémentaire, Vitamine's, pour se faire rembourser de ses dépenses en homéopathie et de son vaccin contre la fièvre jaune qu'elle doit faire avant son départ en stage à l'étranger.



Les assurances à l'étranger

Partir et revenir sans états d'âme...

Étudier à l'étranger, y aller simplement pour un stage, ou pour un long voyage... C'est simple, c'est grisant et c'est de plus en plus fréquent. Il faut juste avoir en tête que la santé à l'étranger, ce n'est pas comme en France. Préparer son séjour et anticiper les imprévus est essentiel. Smeba a tout prévu pour l'occasion: son Passeport Santé à l'Étranger est le sésame pour partir l'esprit libre.

Passeport pour l'étranger

Quel que soit le motif de départ à l'étranger, Smeba propose des garanties qui couvrent tous les besoins.

Les garanties Passeport Santé à l'Étranger sont particulièrement recommandées pour les séjours hors Union européenne mais aussi en complément de la Carte européenne d'assurance maladie.

Couverture des soins à 100 % des frais réels et sans franchise.

Passeport Santé Europe

25 € par mois
valable en Europe en complément de la Carte européenne d'assurance maladie.

Pour bénéficier d'un **remboursement à 100 % des frais réels**, quelque soit le montant de la facture, le Passeport Santé Europe est la solution. En effet la plupart des maladies et accidents peuvent être soignés localement. Reste le montant, inconnu et souvent beaucoup plus élevé qu'en France, à payer. Si la CEAM permet une prise en charge, elle est presque toujours partielle. La garantie Europe est donc indispensable, et à la carte pour la durée du séjour (1 à 12 mois)!

Le Passeport Santé Monde

34 € par mois
valable dans le monde entier.

Pour les études, pour un stage, un séjour au pair ou d'agrément, une expérience personnelle...

Cette garantie permet **la prise en charge à 100 % des frais réels** de tous les soins courants, une assistance française par téléphone, un rapatriement si nécessaire, une aide précieuse dans de nombreuses autres circonstances : vol de bagages, etc... Cette garantie très complète est acquise pour tous les étudiants, même en cas d'études longues à l'étranger, ou séjour d'agrément par exemple. Cette garantie est également souscrite à la carte, c'est à dire pour la durée du séjour (1 à 12 mois)!



Voir détails des garanties sur smeba.fr

Passeport Santé Europe
25 €
par mois

En Allemagne, Alice a dépensé 140 € pour soigner une otite. Elle a été remboursée de 40,48 €. Il restait donc à sa charge 99,52 €... intégralement pris en charge par le Passeport Santé Europe.

En Chine, Pierre a eu 1 953,14 € de frais médicaux et a été remboursé, selon la base Sécurité sociale française, de 528,35 €. Il restait donc à sa charge 1 424,79 €... intégralement pris en charge par le Passeport Santé Universel.

Passeport Santé Monde
34 €
par mois

En option et pour 8 € de plus par mois, une Individuelle accident et Capital en cas d'invalidité permanente par accident ou d'interruption d'études...

Jet-lagué, peut-être, mais en tout cas bien assuré

Entraide et santé, c'est essentiel.

Première valeur mutualiste, la solidarité est mise en œuvre pour les adhérents de Smeba dont les ressources financières sont faibles. Quant à la prévention, c'est une question de responsabilité. Smeba se mobilise, adapte et étoffe son offre pour permettre de bien vivre sa vie étudiante.



Betterise, l'application intelligente pour prendre soin de sa santé

Betterise* est un service de coaching personnalisé qui accompagne les étudiants au quotidien sur un grand nombre de thématiques santé :

- Conseils personnalisés
- Programmes de coaching
- Quizz, défis
- Recettes de cuisine

...

Disponible sur ordinateurs, tablettes, smart phones et montres connectées.

Application mobile gratuite sur Apple store et Google play.

*inclus dans les complémentaires santé et l'assurance universitaire.



Santé, proximité, solidarité



Simple comme Smeba

**Ensemble au service
des étudiants
et de leurs parents**

En forme et en bonne santé toute l'année

Smeba prône et pratique des valeurs simples : liberté d'adhésion, liberté de choix, solidarité entre adhérents, démocratie. Elle attache également une grande importance à la prévention, qu'elle considère comme partie intégrante de sa mission de service public. Elle propose à cet effet gratuitement à tous ses adhérents, une application mobile : Betterise, un véritable coach du bien-être.

En complément, de nombreuses actions incitent les étudiants à préserver leur capital santé et les alertent sur les risques d'addictions :

- la gestion du stress, le sommeil ;
- l'alimentation, l'activité physique ;
- l'utilisation des écrans ;
- les moyens de protection lors d'événements festifs : alcool, audition, cannabis, premiers secours ;
- les relations amoureuses et sexuelles.

Mini-Guide malin
Bien-être et Santé
et fiches pratique
disponibles sur

www.smeba.fr/prevention



Prévention : des engagements concrets

La prévention est au cœur de notre métier. Chaque jour, les équipes de Smeba agissent pour prévenir les conduites à risques et veiller au bien-être de chacun. Promouvoir la santé et agir sur le bien-être, c'est valoriser une alimentation équilibrée, prévenir et gérer le stress, mais c'est aussi parler du sport, conseiller sur le sommeil ou sur la contraception par exemple.

Des actions variées et des engagements concrets :

- Les garanties complémentaires Smeba intègrent de meilleurs remboursements pour les vaccins, les contraceptifs féminins, les consultations de professionnels : diététiciens nutritionnistes, psychologues...
- Smeba accompagne les étudiants dans la réalisation de leurs actions ou l'organisation de leurs événements.
- Brochures d'informations, matériel de prévention, prêt d'éthylotests électroniques aux responsables d'associations étudiantes : Smeba est sur le terrain.

Smeba multiplie les initiatives pour accompagner les étudiants, veiller sur leur santé afin de prévenir les risques, et faciliter leur vie étudiante au quotidien.

la CMU: Couverture Maladie Universelle

C'est une protection complémentaire gratuite soumise à condition de ressources. Pour bénéficier de la CMU complémentaire (CMUC), il faut avoir sa propre résidence et établir une déclaration fiscale indépendante de ses parents. Les revenus doivent être inférieurs à 8723 € par an au 01/04/17 pour les personnes seules.

Pour l'obtenir, faire une demande auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Il est possible de remplir ce dossier dans une agence Smeba.

Pour n'avoir qu'un seul interlocuteur Sécurité sociale et CMU, choisissez Smeba. Plus d'infos sur www.smeba.fr

L'ACS: aide à la complémentaire santé

Pour ceux qui n'ont pas droit à la CMUC, il existe une aide à la complémentaire santé adaptée aux besoins des étudiants.

À la rencontre des étudiants

Smeba, acteur de santé publique, organise, avec des étudiants-santé dans chaque ville universitaire, des actions de prévention variées :

- « Bien-être » : valorisation d'une alimentation équilibrée, organisation de petits-déjeuners au sein des établissements, sensibilisation à la gestion du stress, formation à des techniques de relaxation, conseils sur le sommeil, promotion de l'activité physique et sportive.
- Santé sexuelle : information sur l'exposition aux infections sexuellement transmissibles et sur la transmission du VIH et des hépatites.
- Comportements festifs : information sur les consommations à risque (alcool, tabac, autres drogues) et sur l'écoute de musique amplifiée : stands et interventions en classe.
- Nouvelles thématiques de santé : information sur l'usage des écrans et ses conséquences possibles sur la santé.

Parallèlement, les responsables d'agence Smeba reçoivent les responsables d'associations étudiantes, les accompagnent et les forment à l'organisation de soirées étudiantes (Pack prévention).

Pour un étudiant à partir de 16 ans, le montant de l'aide est de 200 €. Les conditions d'attribution sont les mêmes que pour la CMU à l'exception du plafond des revenus qui doivent être inférieurs à 11 776 € par an au 01/04/17.

le fonds d'entraide mutualiste Smeba

Pour les adhérents dont les ressources financières sont insuffisantes, Smeba couvre partiellement les dépenses non prises en charge par la Sécurité sociale et la complémentaire (équipement d'un fauteuil pour une personne à mobilité réduite, lunettes, prothèses dentaires, etc.). Il suffit de déposer une demande dans une agence Smeba. La commission, composée d'adhérents élus, l'examinera en toute confidentialité et décidera du montant de l'aide.

Pour en savoir plus : agence Smeba ou « plus d'infos » sur la rubrique « prévention » de www.smeba.fr

Partout en France et ailleurs, en un clic, Smeba proche de tous.

Les études, c'est dans la poche. Smeba aussi: en un clic, on accède à son espace personnel, pour suivre toutes ses démarches et ses remboursements. Encore mieux: il y a toujours un conseiller Smeba au bout du fil ou à quelques minutes, dans les agences de chaque ville universitaire.

À suivre 24 h/7 J

- Remboursements.
- Attestation Sécurité sociale.
- Commande de Carte européenne d'assurance maladie.
- Mise à jour de la carte Vitale.
- Modification de coordonnées.
- Contacter son agence...

L'e-relevé: c'est simple et responsable

Le relevé de prestations, pratique et quasi-instantané consultable 7j/7 et 24 h/24.

Le plus Smeba

Avec l'agence mobile informatisée, un conseiller local de Smeba se déplace pour accueillir les étudiants dans les principaux établissements d'enseignement supérieur de la région. Mise à jour immédiate du dossier santé, Sécurité sociale, carte Vitale, remboursement. Horaires des permanences dans les établissements sur www.smeba.fr



Toutes les informations personnelles sur l'application mobile!



ANGERS

• 42, boulevard du Roi René
49100 Angers
Tél.: 02 41 20 82 82
• Agence Saint-Serge:
6, allée François Mitterrand
49100 Angers
Tél.: 02 41 20 82 90
angers@smeba.fr

BREST

63, rue Professeur Langevin
29200 Brest
Tél.: 02 98 47 87 87
brest@smeba.fr

CHOLET

Agence mobile informatisée sur le Campus de Cholet hall principal de la faculté (tous les mercredis).
cholet@smeba.fr

LA ROCHE-SUR-YON

2, place du Marché
85000 La Roche-sur-Yon
Tél.: 02 40 35 93 59*
laroche@smeba.fr

LAVAL

2, rue du Lieutenant
53000 Laval
Tél.: 02 41 20 82 98*
laval@smeba.fr

LE MANS

• 34, av. François Mitterrand
72000 Le Mans
Tél.: 02 41 20 82 93*
• Agence Campus Espaces de services universitaires
av. Laënnec
Tél.: 02 41 20 82 96*
lemans@smeba.fr

*N° d'appel local non surtaxé.

LORIENT

40, rue de Lanveur
56100 Lorient
Tél.: 02 98 47 87 77*
lorient@smeba.fr

NANTES

7, allée Duguay-Trouin
44000 Nantes
Tél.: 02 40 35 90 90
nantes@smeba.fr

QUIMPER

4, place de Locronan
29000 Quimper
Tél.: 02 98 47 87 80
quimper@smeba.fr

RENNES

• 31, 33 quai Chateaubriand (angle place Pasteur)
35000 Rennes
Tél.: 02 99 78 33 66
• Agence Campus Rennes 2
Maison des étudiants Erève
Tél.: 02 99 78 80 00
rennes@smeba.fr

SAINT-BRIEUC

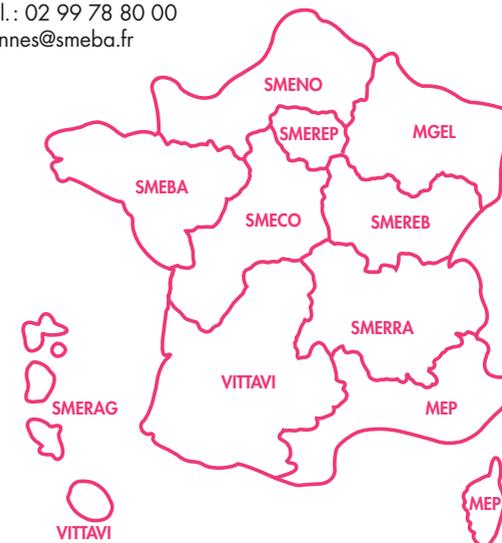
2, bd Waldeck Rousseau
22000 Saint-Brieuc
Tél.: 02 99 78 80 05*
stbrieuc@smeba.fr

SAINT-NAZAIRE

Agence mobile informatisée au restaurant universitaire HEINLEX (tous les lundis).
Tél.: 02 40 35 90 90
stnazaire@smeba.fr

VANNES

24, rue du Lieutenant Colonel Maury
56000 Vannes
Tél.: 02 98 47 87 73*
vannes@smeba.fr



Choisir son centre de Sécurité sociale, c'est simple comme Smeba!



Simple comme Smeba

Derrière
cette page
se cache
un formulaire
d'adhésion...

**Simple comme
Smeba!**



Simple comme Smeba



